Depuis un an, le gouvernement fédéral a versé une somme de \$400,000 par mois pour la province de Québec. Il était laissé à la discrétion du gouvernement provincial de dépenser cet argent où il l'entendait. Que le gouvernement de Québec l'ait dépensé dans Hull ou ailleurs, vous ne pouvez en blâmer le gouvernement fédéral. Tout de même, je crois que la situation chez nous peut être améliorée. Je ne demanderai pas au député qui parlera probablement après moi de venir appuyer auprès du gouvernement fédéral les demandes que je présente tous les jours. Les ministres que je fréquente le plus souvent sont ceux qui ont à leur disposition le plus d'argent à dépenser. Je tâche de faire distribuer l'argent de façon à donner du travail là où l'on en a le plus besoin, et si l'on me reproche de ne pas parler souvent à la Chambre, c'est parce que, pendant que l'honorable député parlait, j'étais à m'occuper des intérêts de mes électeurs.

Le très hon. M. LAPOINTE: Très bien!

M. FOURNIER (Hull): Si on fait d'autres remarques de ce genre et que mes paroles ne sont pas interprétées fidèlement, je serai obligé de prononcer un autre discours pour rétablir les faits.

M. PELLETIER: Vous admettrez, monsieur le président, que nous avons réussi à faire parler le représentant de la ville de Hull, chose qui était impossible dans le passé.

M. DUPUIS: Vous lui avez fait perdre son temps.

M. PELLETIER: Je ferai remarquer à l'honorable député que ce n'est pas contre lui que nous avons parlé. Notre intention n'était pas de le critiquer, mais seulement de trouver une solution à nos problèmes économiques. Je comprends que l'honorable député de Hull s'occupe, tous les jours, d'obtenir des travaux publics, des allocations de chômage et ainsi de suite; mais ses démarches sont toujours faites dans le cadre du présent système économique qui, d'après notre raisonnement, ne peut offrir de solution permanente au problème du chômage. Nous reconnaissons les efforts que font les honorables députés et le Gouvernement; plus que cela, nous admettons qu'ils persistent dans leurs efforts. J'ai même eu l'occasion d'offrir mes félicitations à l'honorable ministre du Travail (M. Rogers); je lui ai dit qu'il est l'homme le plus compétent que le parti libéral puisse trouver pour assumer la lourde tâche d'administrer le département du Travail. Et je lui faisais remarquer qu'avec toutes les qualités qu'il possède, avec tous ses degrés universitaires, avec l'appui de l'ho-[M. Fournier (Hull)]

norable ministre des Finances (M. Dunning) et les conseils du très honorable ministre de la Justice (M. Lapointe), il n'a pu réussir à trouver une solution permanente au problème du chômage qui existe aujourd'hui un peu partout.

Je ne suis pas d'accord avec l'honorable député de Hull quand il dit que la misère qui existe dans Hull ne me concerne pas. Comme député fédéral, j'ai non seulement le droit mais aussi l'obligation de m'occuper de la situation économique partout dans notre pays. Si cettte question de Hull revient sur le tapis, c'est simplement parce que de pauvres gens de cette ville, poussés par la misère à faire des choses qu'ils n'auraient probablement jamais faites autrement, sont venus nous apporter la documentation nécessaire pour porter leur cas à l'attention des autorités.

On a parlé de réfugiés. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de lire les affidavits démontrant que des enfants sont obligés de vivre avec des amis parce que leur père est sans travail. Je sais aussi bien que les députés et que le Gouvernement qu'il existe de la misère dans la ville de Hull. Ce que nous voulons, c'est de changer notre système économique actuel pour trouver une solution permanente à cette situation, au lieu de continuer à dépenser de l'argent pour des travaux publics et des allocations de chômage.

M. LALONDE: Etes-vous contre les travaux publics?

M. PELLETIER: Je dis simplement ceci: Les travaux publics constituent seulement un remède temporaire, qui n'apporte pas de solution aux problèmes économiques. C'est pourquoi j'invite les différents membres du parti libéral,—qui se sont toujours montrés aimables à mon égard, je l'admets,—à venir à nos assemblées, afin d'étudier cette question et de tâcher de trouver une solution permanente au problème du chômage.

M. LALONDE: Ce n'est pas en faisant de la démagogie que vous obtiendrez ce résultat.

(Traduction)

M. PELLETIER: Monsieur l'Orateur, il est évident que le régime au pouvoir n'a pas su résoudre le problème du chômage. Le ministre du Travail a insisté auprès de l'honorable député de Winnipeg-Nord, qui a parlé tout à l'heure, pour qu'il propose sa solution. Le ministre a reconnu franchement par là qu'il ne peut trouver de solution. Nous avons souvent prétendu à la Chambre que la solution ne réside pas dans la politique que l'on suit aujourd'hui, et les résultats obtenus nous